



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

www.accvm.ca

Pour diffusion immédiate

Dynamique, risques et perspectives des FNB canadiens Étude de l'ACCVM

TORONTO, le 7 janvier 2019 – L'Association canadienne du commerce des valeurs mobilières (ACCVM) a publié une [étude](#) qui discute de certains risques auxquels le marché canadien des FNB pourrait être confronté dans le cas improbable de la survenue d'une crise sur les marchés internationaux.

Même si l'impression générale est que la liquidité des FNB est plus forte que celle des actions et des obligations sous-jacentes, on s'interroge néanmoins sur la possibilité que cette liquidité, telle qu'elle est perçue, puisse s'évaporer en cas de crise qui comporterait une liquidation des actifs sous-jacents avec effondrement de leur valeur. On s'interroge d'autant plus qu'au cours des quelques dernières années, il y a eu une augmentation du nombre de structures et de fournisseurs de FNB sur le marché.

« Dans le cadre de leur suivi continu du risque systémique des marchés financiers, les organismes de réglementation qui supervisent les marchés canadiens et ceux qui supervisent les marchés internationaux surveillent attentivement les tendances sur les marchés des FNB », a déclaré Ian Russell, président et chef de la direction de l'Association canadienne du commerce des valeurs mobilières. « L'étude conclut que le marché des FNB, qui est en pleine croissance, est solide, liquide et bien diversifié. »

Même si les FNB n'ont jamais été testés lors d'un marché baissier prolongé, il ne semble pas y avoir eu de difficultés lors des récents replis du marché. Malgré ces perspectives encourageantes, les fournisseurs de FNB pourraient prendre certaines mesures pour que la liquidité puisse continuer à ne pas être un problème. Voici des recommandations :

- Les fournisseurs de FNB doivent se tenir à jour sur les changements à la réglementation et aux règles fiscales et comptables. Ils doivent en informer les investisseurs et en tenir compte pour modifier leur gamme de produits.
- Les fournisseurs de FNB doivent être prêts à éliminer les produits et les stratégies sous-performants et à les remplacer en développant de nouveaux produits.
- Il est probable que le secteur des FNB maintienne une forte croissance dans un avenir prévisible parce que la structure des FNB convient bien au développement et à la distribution du produit au meilleur rapport coût-efficacité tant par l'intermédiaire des conseillers classiques que des plateformes de négociation électronique. Cependant, avec l'augmentation prévue de la taille globale du marché, ce qui entraînera entre autres l'élaboration de stratégies plus risquées et la présence d'un plus grand nombre de fournisseurs de FNB et de participants autorisés, les investisseurs et les organismes de réglementation devront continuer à se tenir informés et faire preuve de diligence raisonnable au moment d'évaluer les risques et les avantages des nouveaux produits.

- 30 -

L'ACCVM – Représentant les sociétés de courtage en valeurs mobilières du Canada

L'Association canadienne du commerce des valeurs mobilières (ACCVM) est l'association nationale du secteur des valeurs mobilières. Elle défend la position du secteur des valeurs mobilières en matière de réglementation des valeurs mobilières, de politiques publiques et de questions qui touchent le secteur pour le compte de ses 120 membres qui sont des sociétés de courtage en valeurs mobilières réglementées par l'OCRCVM exerçant des activités dans le secteur canadien des valeurs mobilières. Ces sociétés de courtage sont des intermédiaires clés sur les marchés canadiens des capitaux, car elles sont responsables de la majeure partie des services-conseils en finance, du commerce des valeurs mobilières et des activités de prise ferme sur les marchés publics et privés dont profitent les gouvernements et les sociétés. L'ACCVM est le chef de file du secteur canadien des valeurs mobilières et elle s'est engagée à mettre en place un secteur des valeurs mobilières dynamique et prospère soutenu par des marchés des capitaux solides et efficaces. Pour plus d'information, consultez le site www.accvm.ca.

Pour les demandes de renseignements des médias, communiquez avec :

Bev MacLean
Directrice générale, Service des communications
Association canadienne du commerce des valeurs mobilières
Tél. : 416 687-5475 bmaclean@iac.ca